

**BRUNEBARBE LÉA
BAC2 COMMU**

**MON MANUEL DE L'ACTION
CULTURELLE
2025-2026**



TABLER DES MATIÈRES



1-2	C'est quoi la culture ?
3-4	Mon lexique culturel
5-7	Les formes de la culture
8-11	Les droits culturels
12-14	Non-accès à la culture
15-17	Le portrait
18-19	Mes découvertes
20-22	Mon projet culturel

C'EST QUOI LA CULTURE ?

Pour moi, la culture, ce n'est pas seulement les musées ou les œuvres d'art. Bien sûr, elle passe par les disciplines artistiques telles qu'on les imagine habituellement, mais elle va bien au-delà de ça. Elle est aussi présente dans nos passions, nos traditions, nos croyances, nos habitudes et toutes ces choses du quotidien. La culture englobe les valeurs et les façons de vivre qui caractérisent une société ou un groupe, et on la retrouve aussi bien dans un carnaval que dans un film. Elle influence notre manière de penser, de communiquer, de nous exprimer et de voir le monde. Elle n'est pas figée : c'est quelque chose de vivant, qui se transmet, se transforme et évolue au fil du temps et des échanges.

Le rôle de la culture dans la construction de l'identité

Je pense que la culture joue un rôle fondamental dans la construction de notre identité. Elle nous permet de nous forger une identité, de nous ouvrir aux autres, de développer notre esprit critique et d'élargir notre vision du monde. À travers ses domaines artistiques, elle pousse à la curiosité et à la réflexion. La culture agit aussi sur le plan émotionnel : les émotions ressenties lors d'un événement, par exemple, marquent durablement et participent à l'épanouissement personnel.

Personnellement, la culture occupe une grande place dans ma vie, notamment à travers le cinéma, la musique, la lecture et l'écriture. Ce sont des domaines qui me font ressentir beaucoup d'émotions. Par exemple, certains films, comme Hunger Games, m'amènent à réfléchir sur des thèmes comme la guerre ou les inégalités. Le cinéma me permet aussi de vivre des expériences uniques, comme rencontrer des acteurs et échanger avec d'autres fans. Les concerts, eux, me permettent de voyager, de rencontrer de nouvelles personnes et de me déconnecter du quotidien. Ce sont des expériences qui vont bien au-delà du simple divertissement et qui participent au développement personnel.



Convention avec des acteurs de Teen Wolf ©Léa Brunearbe, 2026



Concert Loïc Nottet ©Léa Brunearbe, 2024

La culture comme espace de rencontre et de partage

La culture permet aussi de créer des moments de rencontre et de partage entre des personnes d'origines, d'âges et de parcours différents. En proposant des expériences communes, elle favorise le dialogue et renforce le sentiment d'appartenance à une communauté. Elle joue également un rôle essentiel dans la transmission des valeurs, des mémoires et des histoires collectives. Elle nous aide à mieux comprendre le passé, à réfléchir au présent et même à imaginer l'avenir.

Pour moi, la culture est aussi un moyen d'aborder des sujets parfois difficiles. Les projets artistiques peuvent questionner la société, dénoncer des injustices ou montrer certaines réalités. Elle ne donne pas forcément de réponses toutes faites, mais elle pousse à réfléchir et à se positionner. Par exemple, le spectacle *Sarab* traite d'un sujet sensible, la guerre israélo-palestinienne, avec beaucoup d'émotion et de créativité, ce qui rend ce sujet plus accessible.

Les enjeux politiques, économiques et sociétaux



Sur le plan politique, la culture est étroitement liée à la démocratie. Elle encourage la liberté d'expression, la diversité des opinions et la participation citoyenne. Toutefois, elle peut être utilisée à des fins politiques, notamment à travers les choix de financement et de programmation. Par exemple, le soutien ou non à certains projets peut mettre en avant certaines idées plutôt que d'autres.



J'ai aussi remarqué qu'elle possède une dimension économique importante. Elle crée des emplois et dynamise les territoires, notamment grâce aux festivals, aux institutions culturelles ou encore au tourisme. Mais en même temps, les coûts peuvent être un frein, car tout le monde n'a pas le même accès à ces offres. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'accès à la culture reste inégal. Des obstacles empêchent certaines personnes d'en profiter, ce qui peut donner l'impression qu'elle est réservée à une minorité. D'où l'importance de développer des actions culturelles et de la médiation pour la rendre plus accessible à tous.

Enfin, la culture est fondamentale pour l'être humain. Elle donne du sens, aide à mieux comprendre le monde et à prendre du recul dans une société marquée par la rapidité. Elle rappelle que nous sommes capables de ressentir, de créer et de réfléchir. Ce n'est pas juste un divertissement, c'est une vraie nécessité.

MON LEXIQUE CULTUREL

Dans ce lexique, je vous invite à découvrir des termes et notions que je considère importants lorsque l'on débute dans ce domaine. Il ne s'agit pas d'un dictionnaire, mais bien d'un outil qui contient des définitions qui vous permettront de mieux connaître et cerner les bases du secteur culturel.

Médiation culturelle : Désigne l'ensemble des actions qui visent à faciliter la compréhension et l'appropriation des œuvres et des pratiques culturelles par les publics tout en les accompagnant. Le rôle du médiateur culturel est de créer un lien entre les œuvres, les artistes, les institutions et les publics, sans imposer une interprétation unique. La médiation prend en compte la diversité des profils afin de rendre l'expérience culturelle accessible et compréhensible pour chacun.

Éducation permanente : Démarche éducative qui se poursuit tout au long de la vie. Elle vise à développer l'esprit critique, l'autonomie et la capacité à agir dans la société. Elle utilise l'art, la culture et le débat pour aider les citoyens à comprendre le monde, questionner les rapports de pouvoir et favoriser l'engagement citoyen. Elle les encourage à participer à la société, à s'émanciper et à trouver leur place.

Droits culturels : Ces droits reconnaissent à chaque individu le droit de participer à la vie culturelle, de choisir et d'exprimer sa culture, et de voir ses pratiques culturelles respectées. Ils s'inscrivent dans une approche basée sur les droits humains et mettent l'accent sur la diversité culturelle, la dignité et la reconnaissance des personnes et des groupes.

PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique) : Le PECA est un dispositif scolaire qui garantit à chaque enfant et jeune un accès régulier, cohérent et équitable à la culture et à l'art tout au long de sa scolarité. Il part du principe que l'éducation artistique et culturelle est essentielle pour former des citoyens curieux, ouverts et favoriser leur épanouissement personnel.

CRACS (Contrat de Réussite et d'Accompagnement Culturel et Social) : Dispositif qui accompagne les publics à travers des actions culturelles, sociales ou éducatives qui visent l'émancipation, la participation et le développement de compétences. L'idée est d'offrir un cadre qui soutient les personnes dans leur parcours, en utilisant la culture comme levier d'apprentissage.

Contrat-programme : Accord passé entre une structure et ses partenaires institutionnels. Il définit les objectifs, les moyens et les priorités des projets socioculturels à mener sur une période donnée.

CEC (Centre d'expression et de créativité) : Lieu dédié à la promotion des pratiques artistiques, culturelles et créatives. C'est un espace ouvert où chacun peut s'exprimer librement à travers différentes formes d'art, développer son imagination, ses compétences, et partager ses idées avec d'autres. Il s'adresse à tous les publics et tous les âges.

Le PCS (Plan de Cohésion Sociale) : Il s'agit d'un dispositif mis en place par les communes pour renforcer la solidarité et améliorer les conditions de vie des habitants, surtout les plus fragilisés.

Les politiques culturelles : Ensemble des actions, décisions et stratégies mises en place par les pouvoirs publics pour soutenir, organiser et développer la culture dans une société. Elles déterminent comment on finance la culture, quels projets on encourage, comment on facilite l'accès des citoyens aux pratiques culturelles, et comment on valorise le patrimoine, la création artistique ou la participation des publics.

Les publics éloignés : Ce sont des personnes qui, pour différentes raisons (sociales, économiques, géographiques, culturelles, symboliques ou personnelles), ne fréquentent pas ou très peu les lieux culturels et n'ont pas facilement accès aux pratiques artistiques.

LES FORMES DE LA CULTURE

Quand on parle de culture, on pense souvent aux institutions classiques, comme les musées et aux œuvres connues. C'était également mon cas, mais grâce à mes études et à mes expériences personnelles, j'ai compris que la culture est partout, même là où nous ne le pensons pas. Elle se glisse dans nos gestes quotidiens, nos habitudes, nos rencontres et nos émotions. Elle se vit dans des lieux inattendus, prend différentes formes et touche des publics très divers.

WHO ? QUELS PUBLICS ?

On imagine souvent que la culture appartient à un public particulier : des personnes d'une certaine classe sociale, habituées des institutions et qui sont à l'aise dans les codes artistiques. Cependant, cette vision est réductrice et remplie de préjugés. La culture n'est pas réservée à une élite, elle appartient à tous ceux qui la vivent, la créent et la partagent, parfois même sans en avoir conscience.

En réalité, les publics sont variés et parfois inattendus. La culture ne touche pas uniquement les visiteurs de musées ou les spectateurs de théâtre. Elle se déploie dans des contextes beaucoup plus larges :

- Les jeunes, par exemple, participent à la culture en créant et diffusant des tendances sur des plateformes comme TikTok. Ils sont à la fois créateurs, diffuseurs et consommateurs/spectateurs.
- Les supporters de football développent une véritable culture populaire à travers leurs chants, leurs rituels et leur sentiment d'appartenance à un club ou à une communauté.
- Les familles transmettent des traditions et des croyances à leurs enfants à travers l'éducation.

Ces publics ne sont que quelques exemples, parce qu'en vérité, la culture s'adresse à tout le monde. Elle touche des personnes de tous âges, de tous milieux, y compris celles en situation de handicap ou éloignées des institutions. Elle rassemble aussi des individus d'origines très différentes, venus du monde entier. La culture dépasse les frontières.



WHAT ? QUELLES DISCIPLINES ?

Pendant longtemps, j'ai pensé que la culture se limitait aux disciplines classiques : théâtre, musées, peinture ou encore littérature. Aujourd'hui, je la vois comme un ensemble beaucoup plus large. Elle ne se réduit pas à quelques domaines, mais englobe aussi bien les arts dits « classiques » : danse, théâtre, sculpture, littérature ou encore photographie, que des formes plus « contemporaines » : arts de la rue, cirque, cinéma, musique, le sport et bien d'autres disciplines encore. Mais surtout, la culture dépasse les œuvres elles-mêmes : elle s'exprime aussi à travers les codes, les rituels, les pratiques et les manières de partager qui se créent autour. Elle peut prendre des formes très différentes : une chanson qui nous marque, un film qui nous bouleverse, un graffiti qui nous interpelle ou une vidéo créative. Elle peut être spectaculaire ou discrète, institutionnelle ou spontanée, et surtout matérielle ou immatérielle.



Disciplines artistiques ©Pinterest



Disciplines artistiques ©Pinterest

Ce qui me frappe, c'est que la culture est en constante évolution : elle se transforme, se déplace et s'invente sans cesse. Elle peut naître de n'importe quoi, même d'un simple spectacle. En assistant au Eras Tour de Taylor Swift, j'ai vu comment un concert pouvait devenir un véritable phénomène culturel, avec ses propres codes et traditions : les bracelets d'amitié, les tenues inspirées des albums, les projets collectifs pendant certaines chansons. Cet exemple m'a montré que la culture ne se limite pas à une discipline en elle-même, mais qu'elle englobe aussi tout ce qui se crée autour : les rituels, les pratiques, les communautés. Ce qui m'a le plus marquée, c'est la façon dont cette tournée a réussi à rassembler les gens, en ligne comme dans la vie réelle.



Eras Tour de Taylor Swift ©Pinterest

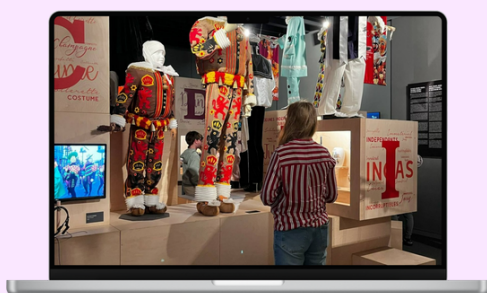
WHERE ? QUELS LIEUX ?

J'ai pris conscience que la culture n'est pas attachée à un seul type de lieu. Beaucoup de personnes pensent qu'il faut aller vers elle, dans des espaces dédiés, comme les musées, les théâtres ou les salles de concert. Pourtant, j'ai réalisé qu'elle circule aussi ailleurs : dans les rues, les parcs, les cafés, les écoles ou encore d'autres espaces du quotidien.

Par exemple, un café devient un lieu culturel dès qu'il accueille des concerts ou même simplement des discussions et des échanges d'idées entre les personnes. Une école l'est aussi à travers les projets artistiques, les spectacles d'élèves ou les ateliers créatifs. Même une rue peut devenir culturelle avec le street art, les performances ou les événements spontanés. Au Eras Tour, j'ai remarqué que l'univers de Taylor Swift ne restait pas enfermé dans le stade. Il se prolongeait dans toute la ville, à travers les tenues, les vitrines décorées ou encore les graffitis dans les rues. La culture devenait alors un véritable phénomène urbain, visible et partagé.

Durant mon stage à Arrêt 59, j'ai pu observer comment les activités sont pensées et créées pour aller à la rencontre des publics. J'ai compris qu'il était possible d'amener la culture vers les personnes en créant des activités hors les murs grâce à des activités en extérieur, par exemple. C'est une bonne alternative pour toucher des publics qui ne s'intéressent pas à la culture, ou du moins sous ses formes plus classiques.

Dernièrement, le numérique a encore élargi cette notion de lieu. Aujourd'hui, on peut visiter un musée en ligne, assister à un concert en streaming, découvrir des artistes sur les réseaux sociaux ou participer à des communautés créatives. La culture n'est plus seulement liée à un espace physique : elle existe aussi dans des environnements virtuels, mouvants, parfois invisibles, mais tout aussi puissants, voire plus pour les nouvelles générations à venir.



Collection carnaval du Mumask à Binche pour illustrer les musées en ligne. ©Léa Brunebarbe, 2025



Street art ©Pinterest

LES DROITS CULTURELS

Quand on commence à s'intéresser à la culture, on entend souvent parler des droits culturels. Au début, je me disais : « Mais qu'est-ce que c'est ? »



Si je devais résumer ces droits en une phrase, ce serait : “Il s’agit du droit d’avoir une culture, de la vivre librement, et de rencontrer celle des autres dans le respect.”

Mais si je devais être plus précise, je dirais que les droits culturels reconnaissent à chaque individu le droit de participer à la vie culturelle, de choisir et d’exprimer sa culture, et de voir ses pratiques culturelles respectées. Ils s’inscrivent dans une approche basée sur les droits humains et mettent l’accent sur la diversité culturelle, la dignité et la reconnaissance des personnes et des groupes.

Les droits culturels font partie des droits humains et sont fondamentaux. Ce n’est pas seulement « aller au musée » : c’est pouvoir exprimer son identité, apprendre des autres, créer, participer et transmettre. Cela dépasse donc les simples droits d’accès, ils prônent aussi la liberté artistique.

Est-ce qu’ils sont présents en Belgique ? Bien sûr, les droits culturels sont reconnus à l’international :

- Article 27 de la Déclaration universelle des droits de l’Homme.
- Article 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Ces droits sont intégrés dans les politiques culturelles belges, notamment à travers les décrets culturels mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



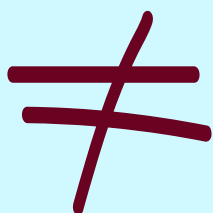
La culture, c’est une partie de ce qui nous construit. On a tous une culture : la langue qu’on parle, les histoires qu’on raconte, nos habitudes familiales, les musiques qu’on écoute, nos croyances ou encore nos gestes du quotidien.

Je tiens aussi à insister sur le fait que les droits culturels concernent donc l’accès à la culture, mais aussi la participation à celle-ci.

LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Le souci, c'est qu'en réalité, tout le monde n'a pas les mêmes chances d'accès. Certains n'ont pas les moyens financiers, d'autres ne possèdent pas les codes nécessaires, et d'autres encore ne se sentent pas légitimes.

Les droits culturels rappellent que l'accès à la culture n'est pas un privilège, mais un droit fondamental, et que la société doit créer des conditions pour qu'il soit effectif pour tous. Ils constituent aussi la base des missions des institutions culturelles, en favorisant à la fois l'accès des publics à la culture et leur participation active. Malheureusement, tout le monde n'est pas au courant que ces droits existent, ce qui limite leur reconnaissance et leur défense.



L'accès à la culture est très important, car il n'est pas égal pour tous. Heureusement, il existe une multitude d'initiatives qui permettent de réduire ces barrières. J'ai décidé de vous en présenter trois qui, selon moi, illustrent bien cette volonté.

Article 27 – Rendre la culture accessible aux personnes en situation de précarité

Article 27 est l'une des initiatives les plus emblématiques en Belgique quand on parle d'accès à la culture pour les publics éloignés. Ce dispositif permet à des personnes vivant une situation économique difficile d'aller au théâtre, au musée, au cinéma ou à des concerts pour un prix symbolique.

Pourquoi c'est important ? Parce que la précarité ne touche pas seulement le portefeuille, mais aussi la confiance en soi, le sentiment de légitimité, la capacité à se projeter dans des lieux culturels qui peuvent sembler « réservés aux autres ».



©Article 27

Ce que fait Article 27 concrètement :

- Propose des tickets à bas prix.
- Travaille avec les CPAS, les associations, les maisons d'accueil ou encore les écoles de devoirs.
- Accompagne les personnes dans leurs choix et les démarches.
- Crée un climat de confiance pour ses publics.

Ce que j'aime dans cette initiative, c'est qu'elle ne se limite pas à « rendre la culture moins chère ». Elle accompagne, valorise et rassure. Elle permet à des personnes qui ne se sentaient pas légitimes de découvrir la culture.

La Langue Française en Fête

La Langue Française en Fête est une opération organisée chaque année en Fédération Wallonie-Bruxelles pour célébrer la langue française sous toutes ses formes. Pendant une semaine, des activités gratuites ou très accessibles sont proposées partout : dans les bibliothèques, les écoles, les centres culturels et d'autres encore.



©Langue Française en Fête



Atelier de bande dessinée lors de la Langue Française en Fête, à l'école Saint-Charles, Péruwelz. ©Léa Brunebarbe, 2026

L'idée est simple : rendre la langue vivante, ludique et accessible à tous, même à ceux qui ne fréquentent pas les lieux culturels ou qui ne se sentent pas à l'aise avec le français.

On y trouve : des ateliers d'écriture créative, des animations pour les enfants, des rencontres avec des auteurs, des jeux autour des mots ou encore des activités pour les personnes en alphabétisation. Elles sont gratuites ou presque, et se déroulent partout. Elles touchent aussi des publics très divers.

LES ARTS DE LA VILLE - TOURNAI

Les Arts de la Ville de Tournai, c'est un ensemble d'installations artistiques placées dans l'espace public : sculptures, œuvres contemporaines, parcours artistiques et d'autres encore. L'idée est simple : amener l'art dans la rue, là où les gens passent tous les jours. Ce qui est intéressant, c'est que ces œuvres sont visibles un certain temps, gratuitement, par tout le monde. Pas besoin d'entrer dans un musée, de payer un ticket ou de connaître les codes de l'art contemporain.

Cette initiative est intéressante, car elle supprime plusieurs barrières. Elle est gratuite et se déroule dans l'espace public, ce qui la rend accessible à tous, y compris aux personnes qui ne fréquentent pas habituellement les institutions culturelles. Elle permet ainsi à des publics éloignés de découvrir l'art de manière simple et spontanée. Elle contribue également à renforcer l'identité artistique de la ville, en donnant aux habitants l'envie de s'approprier leur environnement. Enfin, elle rappelle que la culture n'est pas réservée à une élite, mais qu'elle peut et doit être partagée par tous.

LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

La démocratie culturelle, c'est l'idée que chacun peut participer activement à la culture : créer, s'exprimer, collaborer, décider et partager. On ne parle plus seulement d'ouvrir l'accès, mais de donner une place réelle aux participants dans la création culturelle. Il existe énormément de projets et d'activités qui incluent les publics. J'ai décidé de vous en présenter deux ci-dessous :

Stage de stylisme : Arrêt 59



Photo prise durant le stage de stylisme à Arrêt 59. ©Léa Brunebarbe, 2026

Durant mon stage à Arrêt 59, j'ai eu l'occasion de découvrir un stage de stylisme qui illustre parfaitement la démocratie culturelle. Pendant une semaine, les participants ont pu créer leurs propres tenues, apprendre différentes techniques de couture et de stylisme, et collaborer autour d'un projet commun. Ils ont imaginé et réalisé leurs vêtements avant de présenter leurs créations lors d'un défilé organisé à la Maison de la culture de Tournai.

Cette initiative relève clairement de la démocratie culturelle, car les participants ont été pleinement impliqués dans le processus de création. Il ne s'agissait pas seulement d'un apprentissage, mais bien de leurs idées, de leurs choix et de leur travail mis en valeur devant un public.

Zinneke Parade : Bruxelles

La Zinneke Parade est un projet bruxellois, fondé en 2000, où les habitants deviennent co-créateurs d'une grande parade artistique. Pendant plusieurs mois, des ateliers sont organisés dans différents quartiers de Bruxelles : les participants imaginent les costumes, fabriquent les structures et les chars, créent les musiques et préparent les performances avec l'aide d'artistes.

Ce n'est pas un spectacle à regarder, mais une œuvre collective construite par les citoyens eux-mêmes. Chacun peut apporter ses idées, ses compétences ou son histoire personnelle. C'est pour cela que la Zinneke Parade représente pleinement la démocratie culturelle : les habitants ne sont pas spectateurs, mais auteurs d'un projet qui valorise la diversité et l'énergie des quartiers bruxellois. Le but est de valoriser la créativité des habitants et de renforcer les liens entre les habitants des différents publics.

Non-accès à la culture

Même si les droits culturels existent et que la Belgique investit dans le secteur culturel, l'accès réel à la culture n'est pas garanti pour tous. Affirmer que tout le monde peut aller au musée ou au théâtre relève en partie d'une illusion : dans la pratique, de nombreux obstacles limitent, voire empêchent l'accès à certaines formes de culture.

Ces freins sont multiples. Ils peuvent se cumuler, se renforcer entre eux et créer de véritables inégalités culturelles, parfois profondes et durables.

Les obstacles financiers

C'est le frein le plus visible, selon moi, mais pas le seul. Aller au musée, au théâtre, au cinéma ou à un concert, ça a un coût. Même si certains tarifs sont réduits, ça reste une dépense qui n'est pas prioritaire pour tout le monde.



Et je peux le dire personnellement : même moi, je ne vais pas souvent dans des institutions culturelles, non pas parce que ça ne m'intéresse pas, mais parce que cela représente un certain budget. Lorsqu'il faut payer 10, 12, 15 euros l'entrée, plus le transport et la nourriture sur place, ça devient vite une sortie à 25-30 euros.



Le souci, c'est qu'individuellement c'est cher, mais pour les familles, c'est encore pire.

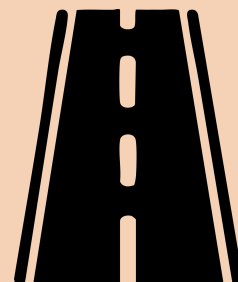
Le problème, c'est que même certaines autres formes de culture, comme la lecture, par exemple, deviennent très chères. Aujourd'hui, un livre coûte facilement 20 à 25 euros. Pour une famille nombreuse, acheter des livres régulièrement est impossible. À cause de cela, certains enfants n'ont presque pas de livres à la maison ou ne lisent pas, non par manque d'intérêt, mais par manque d'accès.



Les familles doivent faire des choix, et la culture passe après les besoins essentiels, comme les factures et la nourriture, ce qui explique entre autres pourquoi beaucoup de gens se "fichent" du secteur culturel justement.

Les obstacles géographiques

L'accès à la culture dépend aussi énormément de l'endroit où l'on vit. En Wallonie, ce frein est particulièrement visible : la plupart des grandes institutions se trouvent dans les grandes villes, comme Mons, Binche, Liège ou encore Bruxelles. Quand on habite dans une petite commune ou un village, la culture devient tout de suite plus lointaine.



Pour beaucoup de personnes, le simple fait de se déplacer est un obstacle. Les transports en commun ne sont pas toujours adaptés : peu de bus, horaires limités, correspondances compliquées, et surtout, plus rien en soirée. Quand un spectacle se termine à 22h, par exemple, c'est compliqué de rentrer chez soi.

Une personne âgée qui n'a pas de voiture ne peut pas aller à n'importe quelle exposition. Même pour les étudiants, se déplacer représente un coût et une organisation. Ce frein peut sembler minime pour les gens qui vivent en ville, mais il est réel pour une grande partie de la population.

Les obstacles sociaux et symboliques

Ce sont, selon moi, les freins les plus puissants, mais aussi les plus silencieux. Ils ne sont pas visibles, mais ils influencent fortement le rapport à la culture.

Les freins sociaux concernent la place que l'on pense occuper dans la société : certaines personnes estiment que les lieux culturels ne sont pas faits pour elles, car elles les associent à un certain milieu social ou à un niveau d'éducation.

Les freins symboliques, eux, relèvent du ressenti : peur de ne pas comprendre, de ne pas avoir les codes, ou de ne pas être légitime dans ces espaces.

Ceux-ci peuvent venir de l'enfance : si l'on n'a pas été exposé à la culture ou à ces lieux, ils peuvent sembler difficiles d'accès.



Les obstacles éducatifs et linguistiques

Un obstacle auquel je ne pensais pas trop, mais que j'ai mieux compris en discutant avec mes collègues durant mon stage, c'est le frein éducatif et linguistique. En effet, l'accès à la culture dépend du niveau d'éducation, de la maîtrise de la langue, et de la familiarité avec certains contenus. En Wallonie, beaucoup de personnes sont en situation d'illettrisme ou d'alphabétisation, et cela crée une barrière énorme.

Lire un cartel, comprendre un programme, suivre une conférence ou encore participer à un atelier d'écriture demande des compétences linguistiques. Pour quelqu'un qui apprend le français ou qui a des difficultés de lecture, la culture peut devenir intimidante.

Cela peut également toucher les enfants : ceux qui n'ont pas été exposés tôt aux livres et à la lecture peuvent rencontrer plus de difficultés à accéder à certains contenus culturels. Ce n'est pas une question d'intelligence, mais plutôt de contexte, d'habitudes et d'environnement familial. Pour moi, la langue est à la fois un outil d'accès, mais aussi un mur.



Obstacles personnels et offre culturelle

Il existe aussi des freins plus personnels. Certaines personnes n'osent pas aller seules à un spectacle, par peur du regard des autres ou à cause de l'anxiété. D'autres sont freinées par la fatigue, la charge mentale, le travail, les enfants ou le stress. Ces raisons, souvent invisibles, peuvent empêcher de franchir la porte d'une institution culturelle. Il peut aussi y avoir un manque de confiance, ou le sentiment que la culture est trop complexe ou trop "intellectuelle", sans que cela soit toujours conscient.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'offre culturelle elle-même peut être un frein : horaires peu adaptés, accessibilité limitée, propositions qui ne parlent pas à tous les publics ou une communication trop technique ou trop discrète. Parfois, ce n'est pas le public le souci, c'est la culture qui ne s'adapte pas assez aux réalités des gens.

LE PORTRAIT

Avez-vous déjà entendu parler de la médiation culturelle ? C'est un terme que l'on entend souvent dans le secteur, mais tout le monde ne sait pas ce que c'est.

La médiation culturelle désigne l'ensemble des démarches et outils qui visent à mettre en relation les publics avec des contenus culturels : œuvres, artistes, savoirs ou récits. Ce n'est pas seulement transmettre des connaissances ou animer une activité, mais accompagner chaque personne dans la découverte, la compréhension et l'appropriation de la culture.

Elle part d'un constat simple : l'accès à la culture n'est jamais automatique. Il dépend de facteurs sociaux, économiques, symboliques, éducatifs, psychologiques, linguistiques ou encore géographiques. La médiation cherche donc à réduire ces obstacles et rendre la culture plus accessible et inclusive.

Elle cherche aussi à favoriser la participation et l'implication des publics grâce à des ateliers, des discussions ou encore des prises de parole. La médiation encourage aussi les participants à développer leur esprit critique et leur capacité d'interprétation en observant, en interprétant, en se questionnant et en débattant sur les différents points de vue. Le but est vraiment de rendre les contenus plus compréhensibles, parce qu'on ne comprend pas toujours tout.

Par exemple, on peut ne pas comprendre ce qu'une peinture représente et le simple fait d'avoir le contexte historique facilite sa compréhension. Je trouve que la médiation culturelle est importante pour le bien-être des publics, car elle permet de se sentir inclus, écouté et légitime dans son rapport à la culture.



L'un de ses autres avantages est la création de lien social, puisqu'elle rassemble les gens en créant des espaces de dialogues, de partage et de coopération. Elle valorise les identités, les histoires et les cultures de chacun. C'est une démarche profondément inclusive, selon moi. Son objectif n'est pas d'imposer un sens, mais d'accompagner la rencontre avec la culture. En favorisant l'expression, le dialogue et la participation, elle peut aussi renforcer la confiance en soi, créer du lien social afin que chacun trouve sa place.

LE MÉDIATEUR CULTUREL

Après avoir défini la médiation culturelle, il est essentiel de s'intéresser à celles et ceux qui la rendent possible sur le terrain : les animateurs ou médiateurs socioculturels. L'animateur socioculturel est avant tout un professionnel de la relation. Il travaille avec des publics très divers : enfants, adolescents, adultes, seniors, personnes en situation de précarité, familles, groupes scolaires, associations locales, etc. Il doit donc être capable d'adapter sa posture, son langage, ses outils et ses méthodes.

L'animateur joue un rôle de facilitateur : il rend la culture accessible, compréhensible et vivante. Il est aussi porteur, au sens où il crée des ponts entre les personnes, les œuvres, les pratiques culturelles et les institutions.

Concrètement, cela signifie qu'il :

- Met les publics en confiance.
- Traduit des contenus parfois complexes en expériences accessibles.
- Accompagne les personnes dans leurs découvertes.
- Valorise leurs savoirs, leurs compétences et leurs vécus.
- Encourage l'expression et la participation.



Son travail commence par une étape essentielle : comprendre les publics. Cela implique d'identifier leurs besoins, leurs attentes, les obstacles qu'ils rencontrent, leurs pratiques culturelles et leurs réalités sociales. Cette connaissance fine du terrain lui permet ensuite d'adapter les contenus et les outils afin de proposer des activités accessibles, pertinentes et cohérentes avec les personnes qu'il accompagne.

L'animateur a également pour mission de créer des dispositifs participatifs, c'est-à-dire des ateliers, projets ou actions qui impliquent réellement les publics et les rendent acteurs de leur propre expérience culturelle. Il assure ensuite un accompagnement continu, en soutenant l'expression, la créativité, la confiance en soi et la participation active.

Enfin, une mission centrale de l'animateur est l'évaluation. Il analyse ce qui a fonctionné ou non, mesure l'impact de ses actions et ajuste ses pratiques. Cette capacité à se remettre en question est indispensable pour améliorer la qualité de la médiation et répondre au mieux aux besoins des publics.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS

Pour mener à bien ces missions, l'animateur mobilise un ensemble de compétences professionnelles et de qualités indispensables. Sur le plan professionnel, il doit maîtriser la communication, la gestion de groupe, la conception et l'animation d'activités, ainsi que la gestion de projet (préparation, organisation, coordination, évaluation). Il lui est également nécessaire de posséder une bonne connaissance du secteur culturel, des pratiques artistiques et des enjeux liés à l'accès à la culture.

À ces compétences s'ajoutent des qualités personnelles essentielles :

- L'écoute et l'empathie, pour instaurer un climat de confiance.
- La patience et la bienveillance, indispensables pour accompagner des personnes aux parcours variés.
- La créativité, pour imaginer des dispositifs participatifs et attractifs.
- L'adaptabilité, car chaque public, chaque situation et chaque atelier demande d'ajuster sa posture et ses outils.
- La capacité à se remettre en question, notamment lors de l'évaluation des actions.
- Le sens de l'organisation, pour gérer simultanément logistique, matériel, temps et coordination.

Ces compétences et qualités permettent à l'animateur de jouer pleinement son rôle de passer, de facilitateur et d'accompagnateur, et de garantir une médiation culturelle qui soit réellement accessible, participative et émancipatrice. Pour moi, ces qualités et compétences sont essentielles.

Exemples de médiation :

- Bords de scène après un spectacle afin de rencontrer les artistes et de poser des questions.
- Visites guidées et participatives dans un musée afin d'aider le public à comprendre les œuvres et de les impliquer.
- Atelier BD où les participants découvrent l'univers et créent la leur à la fin.



Visite guidée dans un musée.

©Pinterest, 2026

Mes découvertes

Le projet culturel que j'ai découvert est la Ducasse d'Ath, une fête folklorique reconnue comme patrimoine culturel immatériel. Je l'ai découverte l'année dernière, et je ne m'attendais pas à un événement aussi riche culturellement. Je pensais réellement qu'il ne s'agissait que d'une ducasse, mais pas du tout. Ce n'est pas seulement une fête : c'est une mise en scène vivante de géants, de musiques traditionnelles et de rituels transmis depuis des siècles. C'est une tradition très ancienne, où les habitants célèbrent des géants : ce sont d'immenses personnages portés par des hommes cachés à l'intérieur.

Les publics

La ducasse touche un public très large, puisqu'elle rassemble les habitants d'Ath, que ce soit les familles, les enfants, les adolescents, les adultes ou les seniors. Mais elle touche aussi les "étrangers" ou, en tout cas, les habitants d'autres villes et villages. Elle ne tient pas compte de l'âge ou des origines. Il s'agit d'un événement intergénérationnel, où chacun trouve sa place.

La participation des habitants et les géants

Dans la Ducasse, la participation est communautaire, mais structurée.

- Les porteurs, musiciens et sociétés assurent la participation active : ce sont eux qui portent les géants, organisent les cortèges et jouent de la musique.
- Les habitants, eux, participent autrement : ils suivent les cortèges, connaissent les histoires, reviennent chaque année, transmettent la tradition et vivent l'événement comme un rituel identitaire.
- Les spectateurs participent symboliquement en faisant partie de la communauté rassemblée autour de la fête.

Chaque géant représente un personnage historique ou légendaire : par exemple, Goliath, David ou encore Madame Goliath. Leur origine remonte au Moyen Âge, lorsque les villes utilisaient des géants pour raconter des histoires religieuses ou populaires lors des processions. À Ath, cette tradition s'est transformée en un véritable patrimoine immatériel : les géants ne sont pas seulement des figures décoratives, mais des symboles identitaires transmis de génération en génération. Leur sortie est un moment très attendu, chargé d'émotion et de sens pour les habitants.

Les objectifs du projet

La Ducasse poursuit plusieurs objectifs :

- Préserver une tradition ancienne.
- Rassembler la population, que ce soit les habitants ou les visiteurs de la région.
- Transmettre un patrimoine immatériel.
- Renforcer l'identité locale.
- Proposer un événement accessible à tous.

Accessibilité

La Ducasse est gratuite et se déroule dans l'espace public, ce qui la rend accessible financièrement, géographiquement et culturellement. Tout le monde peut y assister sans inscription ni barrière d'entrée.

Les enjeux culturels

La Ducasse permet de travailler plusieurs enjeux :

- la transmission intergénérationnelle,
- la cohésion sociale,
- la valorisation du territoire,
- la mémoire collective,
- l'identité culturelle locale.

Ce qui m'a vraiment intéressée dans la Ducasse d'Ath, ce sont les géants. Avant de découvrir la fête, je ne savais pas à quel point ils avaient une histoire, une symbolique et une importance pour les habitants. Ce ne sont pas juste des figures décoratives : chaque géant représente un personnage, une légende ou un moment du passé, et les Athois y sont profondément attachés.

J'ai trouvé fascinant de voir comment une tradition aussi ancienne peut encore rassembler autant de monde aujourd'hui. Ce qui m'a marquée, c'est la manière dont les habitants connaissent les géants et racontent leurs histoires. On sent que c'est une vraie tradition vivante, qui fait partie de l'identité de la ville. C'est cette dimension humaine, symbolique et intergénérationnelle qui m'a donné envie d'en parler dans mon travail.



Goliath et Mme Goliath.

©Wikipédia, 2026

Mon projet culturel

Si je devais imaginer un projet permettant un meilleur accès et une participation culturelle réelle, je choisirais de le développer à Erquelines, une commune que je connais bien et qui, selon moi, illustre parfaitement les enjeux du secteur culturel.

C'est un territoire où l'offre culturelle reste limitée, où certains lieux sont dégradés, comme les ruines d'un ancien magasin brûlé ou la gare mal entretenue, et où beaucoup d'habitants expriment un sentiment de manque par rapport à la vie culturelle. Si je devais agir quelque part, ce serait donc ici : dans un endroit qui a besoin d'être revalorisé, réinvesti et réenchânté.

Je choisirai donc de créer une fresque participative dans l'espace public, réalisée avec les habitants. L'idée serait donc de transformer un lieu abîmé en un espace vivant et coloré, qui pourrait rapprocher les gens.



Je trouve que ce genre de projets est une bonne idée pour toucher différents publics, car, comme expliqué précédemment, tout le monde ne passe pas les portes d'une institution culturelle. De plus, les propositions qui s'y déroulent n'intéressent pas tout le monde. Parfois, il n'y a simplement aucune proposition culturelle autour de nous. Ici, c'est la culture qui va vers les habitants et qui permet de passer un moment convivial tous ensemble.

Objectifs de ce projet

- Aller vers le public → proposer une action culturelle dans l'espace public, accessible à tous, sans déplacement ni coût.
- Impliquer les habitants → permettre à chacun de participer activement à une création collective.
- Valoriser le territoire → transformer un lieu abîmé en un espace visuel positif, porteur de sens et d'identité locale.
- Rassembler les habitants pour qu'ils collaborent et puissent échanger ce qui leur permettrait peut-être d'apprendre à se connaître ou de renforcer leurs liens.

Les différents publics

Le principe de cette activité serait de viser tous les habitants, sans distinction. Je viserais les enfants, adolescents, familles, personnes âgées, personnes isolées, les publics fragilisés accompagnés et les habitants de l'entité d'Erquelinnes. Le projet serait ouvert à tous, peu importe les origines, le revenu, l'âge ou les compétences.



Les partenaires

Voici des exemples de partenaires auxquels je ferais appel :

- La commune d'Erquelinnes → indispensable pour obtenir les autorisations, choisir le lieu et assurer la communication officielle. Grâce à elle, la fresque pourrait être installée dans l'espace public et visible par tous les habitants.
- Le PCS d'Erquelinnes → il permettrait de mobiliser les publics fragilisés, les familles et les adultes qui ne participent pas spontanément à des projets culturels.
- La bibliothèque communale → elle pourrait accueillir des moments de préparation : récolte d'idées, discussions sur le thème, croquis. C'est un lieu accessible où les habitants de tous âges peuvent contribuer au contenu de la fresque.
- Le Centre culturel Haute Sambre (Thuin) → il pourrait m'aider à trouver un artiste muraliste et apporter un accompagnement technique et méthodologique. Son expertise garantirait une fresque cohérente, bien encadrée et réalisée dans de bonnes conditions professionnelles.
- Les écoles d'Erquelinnes → elles serviraient à récolter des idées auprès des enfants. Leurs dessins et propositions pourraient inspirer le visuel final. Cela permettrait aussi d'encourager les enfants à participer à ce projet.
- Les maisons de jeunes et AMO voisines → elles aideraient à mobiliser les adolescents et à les encadrer lors des journées de peinture. Elles permettent d'intégrer un public souvent difficile à toucher dans un projet collectif.

Récolter les différentes idées

Afin de récolter les idées des habitants, je m'y prendrai de différentes manières afin d'en récolter le plus possible : formulaire en ligne, micro-trottoirs, récolte des idées via les écoles et bibliothèques ainsi qu'une boîte à idées dans un endroit stratégique comme la commune, par exemple.

Déroulement

Les zones de peinture seraient accessibles durant plusieurs jours avec des espaces prévus en fonction des publics :

- Il y aurait des zones simples pour les enfants/adolescents.
- Des zones plus techniques seraient prévues pour les adultes afin de bien diviser les tâches et de permettre à tout le monde de participer.

Ceux-ci seraient bien entendu accompagnés et aidés par l'artiste et plusieurs animateurs socioculturels.

Financement

Ce qu'il faut payer :

- L'artiste muraliste.
- Le matériel → peintures, bombes, pinceaux, vernis, bâches, gants, etc.
- La logistique → nacelle ou échafaudage, protections du sol, sécurité.
- La médiation → ateliers préparatoires, impressions, communication.
- L'assurance → pour couvrir l'activité dans l'espace public.

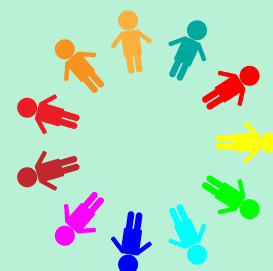
D'où pourrait venir l'argent ?

- La commune pourrait apporter un soutien financier ou matériel, notamment des subventions pour que le projet voit le jour.
- Le Centre culturel Haute Sambre pourrait devenir un partenaire et intervenir dans le paiement de l'artiste ou de la médiation sur place.
- Le PCS pourrait financer des ateliers participatifs et mobiliser des publics pour participer au projet.
- Des sponsors locaux → commerces ou entreprises qui offrent du matériel ou une petite contribution.

En quoi ce projet répond-il aux enjeux culturels ?

Ce projet répond pleinement aux enjeux d'accès et de participation culturelle :

- La culture sort des lieux institutionnels et devient visible dans la rue.
- Les habitants deviennent créateurs, pas seulement spectateurs.
- Le projet valorise les identités locales et les histoires du territoire.
- Il crée du lien social en rassemblant des publics variés.
- Il donne une place à ceux qu'on n'entend jamais dans les espaces culturels.



Sources et références

- **Le PECA, c'est quoi ?** .(s.d.). PECA. <https://www.peca.be/le-peca-cest-quoi>. Consulté le 20 novembre 2025.
- **Dominé, C. (2021). *Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires ; depuis 50 ans !*** Infor Jeunes. <https://inforjeunes.be/citoyens-responsables-actifs-critiques-et-solidaires-depuis-50-ans/>. Consulté le 20 novembre 2025.
- ***Ce qu'il faut savoir sur les contrats-programmes en FWB.*** (2021). Bienvenue Sur Monasbl.be, le Site des Responsables D'ASBL. <https://www.monasbl.be/info/ce-quil-faut-savoir-sur-les-contrats-programmes-en-fwb>. Consulté le 20 novembre 2025.
- ***Plan de cohésion sociale.***(s. d.). Portail de L'action Sociale En Wallonie. <https://actionsociale.wallonie.be/home/thematiques/cohesion-sociale/pcs.html>. Consulté le 20 novembre 2025.
- ***Article 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.*** (2019). Observatoire de la Diversité et des Droits Culturels. <https://droitsculturels.org/observatoire/2019/10/29/article-15-du-pacte-international-relatif-aux-droits-economiques-sociaux-et-culturels/>. Consulté le 2 décembre 2025.
- ***Les droits culturels.*** (2026). UNESCO. <https://www.unesco.org/fr/mondiaicult/cultural-rights>. Consulté le 2 décembre 2025.
- ***Droits culturels.***(2026). Wikipedia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Droits_culturels. Consulté le 12 mars 2026.
- **(s. d.). *Déclaration universelle des droits de l'homme* | Nations Unies.** <https://www.un.org/fr/about-us/universal-declaration-of-human-rights>. Consulté le 2 décembre 2025.
- ***Médiation culturelle.*** (2026). Wikipedia. https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9diation_culturelle. Consulté le 10 mars 2026.

- *Ducasse d'Ath.* (2026). Wikipedia.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ducasse_d%27Ath. Consulté le 20 mai 2026.
- *Zinneke Parade 2026 - Etterbeek - Divers.* (s. d.). Agenda Le Soir.
https://agenda.lesoir.be/fr/evenements/204851_zinneke-parade-2026.html.
Consulté le 20 mai 2026.

→ Les informations me viennent de mes cours de B1, B2 ainsi que de mes sorties culturelles et rencontres avec des professionnels + mon stage de B2 à Arrêt 59.

